

# REUSSIR LE CHANGEMENT

Bulletin municipal n°11 – Janvier 2020



**Mairie de Lalizolle**

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

Directeur de publication : Gilles TRAPENARD

3   Le mot du Maire	27   La Communauté de Communes
4   L'actualité numérique	29   Le Relais Assistants Maternelles
5   Réalisations et projets communaux	30   Association Viva Sioule
13   La vie communale et municipale	32   Le SICTOM Sud Allier
18   Les finances	34   État civil
20   La vie scolaire	35   Dates à retenir
22   La vie associative	36   Infos pratiques
26   L'actu	

## - D'un étang à l'autre -



Nous sommes heureux de remercier ici un généreux donateur qui a fait don à la commune d'une quinzaine de grosses carpes et d'un millier de gardons pour **reempoissonner l'étang de Duème** suite à la vidange de son étang.



Nos remerciements également à Gérard WYDOOGHE, Franck ARNAUD, Thomas TRAPENARD et Mrs DESMAISON qui l'ont assisté, en particulier pour le **transport des poissons d'un étang à l'autre**.

Nos fidèles pêcheurs vont pouvoir s'en donner à cœur joie !

## - Les jardins partagés -

La commune dispose d'un terrain à proximité du lotissement du Mas Vallot qui est destiné à accueillir les personnes qui sont à la recherche d'un jardin.

Ce jardin partagé est fait dans un **esprit de convivialité et de rapprochement des populations**. Toutes les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la mairie.

Chers administrés, chers amis,

Nous vous souhaitons, à tous, une bonne année 2020 et une bonne santé pour vous et tous les vôtres.

Ce sont les derniers vœux de notre mandat. L'équipe municipale, le Maire Adjoint et moi-même l'avons exercé en essayant de donner le meilleur de nous-même.

Nous avons, comme nous vous l'avions annoncé dans nos promesses de campagne, réalisé un certain nombre d'actions.

Tout d'abord, **améliorer et préserver nos services et équipements publics** : maintenir notre école et la rénover, aménager la mairie et restaurer l'annexe qui sert pour nos archives, réaliser tous les travaux nécessaires à rendre nos bâtiments accessibles aux handicapés, réhabiliter notre réseau d'assainissement en bas du bourg avec l'installation d'une pompe de relevage, mettre en fonctionnement une réserve d'eau contre l'incendie aux Fougères, installer une gérante pour notre épicerie et l'aménager avec la construction d'une véranda, installer une fontaine avec un parcours floral pour créer une animation et un lieu de rassemblement au centre de notre village, créer des aires de jeux pour les enfants tant à Boënat qu'à Lalizolle, planter 3 parcelles en acacias, restaurer la voirie communale qui en avait grandement besoin. Enfin, **acheter une maison**, désormais en location, dont le loyer contribue à rembourser en 10 ans le capital et les intérêts, sans impacter notre budget. Cette acquisition permettant également d'**accroître notre patrimoine**.

Il est possible, à tous, d'exprimer un désaccord mais nous regrettons et déplorons le manque de civilité de chacun : dégradation de la fontaine et déversements de brouettes de fumier juste avant son inauguration ! Peinture d'un miroir de sécurité pour rendre impossible son usage. Nous ne pouvons accepter la lâcheté des auteurs de ces dégradations.

Toute notre action a été marquée par la **transparence et l'honnêteté**.

Nous en sommes fiers. Ceci après avoir reçu les **félicitations** de notre Sous-préfète, des représentantes du Conseil Régional et du Conseil Départemental et de notre Sénateur présents le jour de l'inauguration.

Cette année a été marquée par l'arrivée, sur la commune, de 17 nouvelles familles et de 5 nouveaux.

L'attractivité de la commune que nous avons su impulser et qui s'est traduite par la progression de notre population, passant de 340 à 402 habitants, au cours de ces 5 dernières années est ainsi confirmée.

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les associations qui se donnent beaucoup de mal pour **animer notre commune**, en particulier le Football-Club Lalizolle-Echassières et l'association du Pays de Lisolle, ainsi que les Amis de la Forêt des Colettes qui s'activent sans cesse pour préserver notre belle nature.

J'ajoute quelques dernières bonnes nouvelles.

Après le **déploiement de la fibre**, la **couverture du réseau mobile** va maintenant s'améliorer par l'installation d'un pylône avec antennes relais sur le territoire communal. Croyez bien que, pour en arriver là, il a fallu beaucoup de patience et de persévérance, et en même temps frapper aux bonnes portes.

Après sélections par un jury, les futurs **gérants de notre restaurant** devraient s'installer d'ici le printemps.

Je voudrais souligner enfin qu'avec une dette passant de 400 000 à 100 000 €, et un déficit budgétaire de 50 000 € se transformant en un excédent budgétaire de 250 000 € entre le début et la fin de notre mandat, notre **situation financière est particulièrement saine et exemplaire**.

Tout cela, de surcroît, en relançant d'**importants programmes d'investissement**.

**Que de chemin parcouru en seulement 6 ans !**

*- La fibre optique est bien arrivée dans notre commune -*

Comme chacun le sait, Lalizolle, grâce à nos interventions, fait partie d'une des premières communes retenues dans le département pour le déploiement du réseau public à Très Haut Débit.

Les premiers travaux entamés au début de l'été dernier ont permis de raccorder 176 adresses éligibles à la fibre optique.



Au terme de l'ensemble des travaux prévus, plus de 70 % des adresses de Lalizolle seront éligibles à la fibre optique. Pour les 30 % restants, d'autres solutions leurs seront proposées d'ici 2022, telles que l'ADSL, la 3G, la DSL ou la 4G/satellite.

Comme nous l'avons déjà fait précédemment, les personnes qui rencontrent des difficultés avec leur opérateur pour se faire raccorder doivent se signaler en mairie afin que nous intervenions.

*- L'amélioration de la couverture mobile est enfin annoncée -*

Par un courrier officiel du 22 août dernier, la Préfète et le Président du Conseil Départemental nous ont annoncé qu'au titre du troisième arrêté 2019 produit par l'Etat, et grâce à la priorisation effectuée, notre commune a été retenue pour bénéficier d'une meilleure couverture mobile.

Elle devrait profiter, à partir de septembre 2020, du concours de deux opérateurs de téléphonie mobile à savoir Free et Orange, ce qui n'exclura évidemment pas les autres opérateurs. Un technicien s'est rendu récemment, sur place, pour définir la zone d'implantation d'une nouvelle antenne.

Notre patience et notre persévérance finissent enfin par être récompensées !

## - Aménagement hydraulique du Chemin des Chaumes -

L'absence de fossé et l'écrasement des buses à l'angle de la Place de la Tauille et du Chemin des Chaumes entraînaient de gros problèmes d'humidité vis-à-vis de la maison située au 29 Route de la Bosse.

Les travaux de rétablissement de l'évacuation des eaux pluviales, avec la création de fossés et d'un regard, ainsi que la pose de PVC, a grandement améliorer la situation.

Les travaux ont été réalisés en début d'année pour un coût de 960 € HT.



## - Création d'un regard avaloir et d'un nouvel accès handicapés devant l'épicerie -



En raison des inondations provoquées au gîte communal et au Camping des Papillons par de violents orages durant l'été 2018, il a été décidé de mettre en place un avaloir beaucoup plus important et suffisant pour capter les eaux de ruissellement dévalant la route avant que celles-ci ne submergent les trottoirs.

Ces travaux ont été l'occasion de rétablir un accès handicapés à l'épicerie en remplacement de l'ancien qui avait été obstrué par les propriétaires du Camping des Papillons.

Le coût de ces travaux réalisés par l'entreprise Luc Faure est de 875 € HT.

## - Pose d'un miroir à la sortie du Chemin du Moulin -

Il est indéniable que la sortie du Chemin du Moulin, côté sud, sur la RD 284, du fait du **manque de visibilité** aussi bien d'un côté que de l'autre, était dangereuse.

Suite à la demande des habitants du Moulin, un **miroir de sécurité** a été installé par l'employé communal pour un coût de 398 € HT.



## - Travaux d'entretien de la plantation d'acacias -



La plantation d'acacias réalisée au printemps 2018 a eu un **taux de réussite excellent**.

Au printemps 2019, l'entreprise Forêt Bois Energie est intervenue pour **dégager les plants** sur la ligne et broyer toutes les interlignes.

Le coût des travaux est de 1 768 € HT.

## - Remplacement de la chaudière du logement du gîte -

La chaudière à gaz du logement du gîte a fini par devenir irréparable. Elle a été remplacée par une **chaudière neuve** et installée par la société Engie pour un coût de 2 067 € HT.



vos livraisons à domicile,  
vos commandes,  
vos réservations...  
Sandra et Jean-Claude  
Tél : 09 . 81 . 35 . 00 . 61  
17, rue du Stade 03450 Lalizolle

## - Petites améliorations de confort au gîte -

La télévision du gîte étant devenu obsolète, il a été décidé de la remplacer par un nouveau poste pour un prix soldé de 175 € HT.

A noter également le changement de tous les thermostats.



## - Aménagement de la cour du gîte -



Depuis que les propriétaires du Camping des Papillons ont fait monter un mur de 2,20 m de haut en limite de la cour du gîte, celle-ci était devenue particulièrement austère. Il a paru alors nécessaire de créer un espace plus agréable.

Ainsi, ont été installés un mur de bois naturel en bardage sur le côté terrasse et une bordure de 30 mètres linéaires en plantations d'espèces grimpantes sur poteaux et fils de tension.

L'ensemble est très réussi.



située au bord de la forêt de Colettes qui donne sur le Val de Sioule

www.lacroixdesbois.fr  
info@lacroixdesbois.fr  
+33470904155

Lieu-dit La Croix des Bois  
03450 Lalizolle France

Jozef Bontjes &  
Sumara Lalisang

Ouvert tous les jours - midi et soir - sauf le mercredi et dimanche soir



## - Peintures extérieures des fenêtres et volets du groupe scolaire -

La commune a su saisir l'opportunité de passer une convention avec la Communauté de Communes pour la mise en place d'un **chantier d'insertion** avec l'association Galatée concernant des travaux de peinture des fenêtres et portes extérieures du groupe scolaire.

Réalisé au cours de l'été par une équipe pleine de bonne volonté, l'ensemble des tâches a été parfaitement exécuté.

Le groupe scolaire, après les travaux de réhabilitation réalisés l'an dernier et ceux mis en œuvre cette année, apparaît aujourd'hui comme **quasiment neuf**. Les travaux ont simplement coûté l'achat des fournitures, soit 719 € HT.



## - Réhabilitation de la mairie (3<sup>ème</sup> tranche) -

Dès la prise de fonction de la nouvelle municipalité en 2014, la réhabilitation de la mairie, composée de bureaux peu fonctionnels et vétustes, a été retenue comme une des **priorités** de son programme pluri annuel de travaux. Ceux-ci ont été réalisés en tranches successives en 2016, 2017 et 2019.

En 2019, les travaux ont consisté :

- à la fourniture et la pose d'une **porte** et d'une **fenêtre** (2 967 € HT)
- au **nettoyage de la toiture arrière** et au revêtement d'un **enduit extérieur** du mur ainsi qu'à la réalisation de la **peinture des fenêtres** (8 258 € HT)



Ce qui a représenté un coût total de 11 225 € HT dont 3 929 € de subvention de l'Etat et 5 000 € du Conseil Départemental.



## - Aménagement de la Place de la Liberté et de la rue principale -

La commune, grâce à ses nombreux atouts touristiques, constitue un site de pleine nature. C'est pourquoi, la municipalité essaye de saisir toutes les possibilités qui permettent de renforcer son **attractivité de résidence et de passage**.

Aussi, il a semblé que des travaux d'**embellissement du bourg** pouvaient constituer un atout supplémentaire.

Un réaménagement de la place publique centrale et de la rue principale du bourg a alors été réalisé comprenant ainsi :

- l'installation d'une **fontaine** sur la place centrale, c'est le cœur du projet



- la mise en place de panneaux faisant apparaître le **plan de la commune** avec des zooms sur le bourg et les hameaux ainsi que sur les sites remarquables



- la création de bordures en plantations, en particulier sur le bord de la rue principale conduisant à la place, et sur la place elle-même, dans le cadre d'un véritable **aménagement paysager**

Le coût total des travaux s'élève à 19 979 € HT dont 7 956 € HT de subvention du Conseil Régional et 5 994 € HT du Conseil Départemental.



**SAS SANCELME ELEC**  
Electricité Générale  
06.76.60.90.91  
sancelme.elec@gmail.com

03450 EBREUIL

**FD Communication**

Particuliers- Professionnels- Associations

1 Rue notre dame - 03800 GANNAT

**06 02 52 13 86**

www.fdccommunication.com  
contact@fdccommunication.com

## - Mise en place d'un plan de la commune à Boënât -

Les mêmes panneaux que ceux qui ont été installés sur la Place de la Liberté, au bourg, ont été posés sur la Place du Cuérail à Boënât avec, en particulier, un **zoom dédié à ce hameau**.



## - Création d'une véranda à l'épicerie multiservices -

En dehors des deux restaurants, l'épicerie multiservices la Goëlet' est le **dernier commerce de proximité** de la commune, il est d'un **intérêt vital** pour la population, notamment pour les personnes âgées.

La commune veille à saisir toutes les opportunités d'aménagement pouvant permettre de **conforter son activité**.



L'opération envisagée a consisté à installer une **véranda en façade** permettant, d'une part, d'agrandir la surface commerciale, et d'autre part, de donner la possibilité aux clients de consommer des boissons ou repas rapides dans des conditions confortables.

De ce point de vue, le commerce, placé au bord de la RD 998 sur laquelle il passe près de 1 000 véhicules jour, a, au-delà de la clientèle locale, un potentiel intéressant.

Le coût des travaux s'est élevé à 10 414 € HT dont 4 686 € de subvention de l'Etat.

## - Goudronnage des chemins du Moulin et du Boulard à Boénat -

Compte tenu, d'une part, du retard pris par la commune depuis longtemps dans l'entretien des voies communales, et d'autre part, qu'il n'est possible de déposer une demande de subvention qu'une année sur deux, et que l'année correspondante pour la voirie était 2019 pour notre commune, il a été envisagé de réaliser cette année un **programme de travaux de voirie encore très conséquent** afin que le retard pris soit dorénavant comblé.

La proposition a été faite d'inscrire dans ce programme les chemins suivants :

- **Chemin du Moulin** : 515 ml
- **Chemin du Boulard** : 990 ml



Ce choix a été retenu en tenant compte de l'**état de dégradation** de l'ensemble de la voirie.

Pour la réalisation des travaux, il a été décidé de retenir l'entreprise Faure dans le cadre d'un appel d'offres qui a été réalisé selon la procédure adaptée.

Le coût des travaux s'est élevé à 29 771 € HT dont 8 391 € HT de subvention du Conseil Départemental et 4 154 € HT de la Communauté de Communes St Pourçain, Sioule, Limagne.



**LUC FAURE ENTREPRISE**  
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS  
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT  
Tel. 06 07 59 27 86  
Tout terrassement  
Assainissement individuel  
Broyage de haie - Débroussaillage

**GLP Distribution**

Patrick  
06.61.24.76.87  
glp03@outlook.fr  
03 140 CHANTELLE

**FUEL, GO, GNR,  
GRANULES BOIS,  
MATERIAUX,  
TERRASSEMENT**

## - Achat de la maison Citerne -

Compte-tenu des différentes opportunités qui se sont présentées, et suivant la volonté de la défunte, la commune a décidé d'acheter la maison de Mme Citerne, située juste à côté du restaurant, pour un prix de 35 000 €.

En raison des **taux d'intérêt très bas**, l'achat, a été financé par un prêt sur 10 ans au taux de 1,10 %. Les frais d'actes se sont élevés à 1 821 €



Les travaux de remise à neuf de l'électricité et de réparation de la plomberie, d'un coût total de 4 887 € HT, ont été **entièrement autofinancés** par la commune. Tous les autres travaux d'aménagement ont été réalisés par les locataires.

Le remboursement de l'emprunt est intégralement couvert par les loyers encaissés à raison de 350 € par mois.

## - Installation d'un sapin à Boënat -

Grâce à la générosité de Mr et Mme WYDOOGHE, un **magnifique sapin** a pu être installé sur la place du Cuérail à Boënat.

Soigneusement décoré par Mme WYDOOGHE, cet arbre a amené, en cette fin d'année, une **touche festive** dans ce hameau très passager.

Merci à eux !



**Tourret fils**

Tel: 04.70.90.40.95  
Port: 06.17.98.35.88

Siret 920 383 790 00011

**Tourret christophe**  
Plâtrerie, peinture  
Isolation  
Revêtements de sol

17, foubourg de rançiat  
03450 LALIZOLLE

DOMAINE  
**Gardien**  
Viticulteurs



**Vins de Saint-Pourçain**

Olivier et Christophe GARDIEN  
Vente directe au domaine



Chassignolles - 03210 BESSON - France  
Tél. : 04 70 42 80 11 - Fax : 04 70 42 80 99  
E-mail : [contact@domainegardien.fr](mailto:contact@domainegardien.fr)  
Site : [www.domainegardien.fr](http://www.domainegardien.fr)

## - Cérémonie du 8 mai -

Après un arrêt à la stèle des maquis de la Route de Sussat, la traditionnelle cérémonie du 8 mai s'est tenue devant le monument aux morts.

On notait la présence d'un enfant porte-drapeaux de notre commune.



## - Le Tour d'Auvergne de passage à Lalizolle -



C'est le 20 juillet, par une belle après-midi, que les cyclistes du Tour d'Auvergne sont passés sur notre commune en provenance de St Pourçain sur Sioule et en direction de Châtel Guyon.

Comme d'habitude, le public était ravi et **particulièrement nombreux**.

## - Le feu d'artifice du 20 juillet -

Pour la première fois depuis longtemps, une **grande fête** du Football Club Lalizolle-Echassières s'est tenue à la salle des fêtes, le 20 juillet.

D'emblée, après en avoir discuté avec cette association, la commune a décidé de s'y associer en organisant un **magnifique feu d'artifice** et en prenant à sa charge les frais d'animation.

Le succès a été considérable : 265 repas ont été servis par le club et le bal a connu une **belle participation**.



## - La nuit des étoiles avec le Pays de Lisolle -

Le 4 août, Le Pays de Lisolle avait invité le club « Les Astronomes des Combrailles » de Pionsat pour une après-midi et une soirée d'observation.

L'après-midi fut occupée par la découverte du soleil avec des instruments appropriés car son observation est dangereuse. L'astre est actuellement en période de faible activité dans son cycle de 11 années,



mais les visiteurs purent découvrir des photos prises par les membres du club et observer sa surface granuleuse.



La soirée qui devait permettre de découvrir plus d'objets intéressants fut décevante car, entre-temps, le ciel s'était couvert. Malgré tout, en attendant la nuit, une projection vidéo permit d'évoquer le cinquantenaire du premier pas de l'homme sur la lune. Ensuite, le nombreux public put, dans les trouées des nuages, observer la lune et ses cratères, Jupiter avec ses quatre

gros satellites galiléens et Saturne dans ses anneaux. Un groupe de chanceux put même apercevoir la station spatiale internationale lors d'un de ses rares passages

## - Représentation théâtrale extraordinaire au château de Chalouze -



C'est le samedi 17 août en soirée que le château de Chalouze a accueilli la troupe itinérante masquée « La Parade ». Celle-ci a présenté son spectacle « Pétrole Party ! Cabaret des éco monstres »

Toujours sur le ton de l'humour, et dans le but de pousser les spectateurs à s'interroger, les quatre comédiens ont abordé la question des pluies acides, des plastiques et des problématiques climatiques dans leur ensemble.

Plus de 150 spectateurs ont assisté à ce spectacle. Dans une ambiance de joie et de rire assez extraordinaire, le public et la troupe ont véritablement communiqué entre eux. Jamais un spectacle n'avait connu un pareil succès dans notre commune.

## - Rentrée scolaire -

La rentrée scolaire s'est faite le 2 septembre dans de très bonnes conditions. 9 nouvelles inscriptions ont permis de **stabiliser les effectifs**.

## - Inauguration des dernières réalisations -

Le samedi 12 octobre dernier, la commune a procédé à l'inauguration de ces **dernières réalisations** en présence de Mme ASTIC, Sous-préfet de Vichy, M. MALHURET, Sénateur, Mme SIKORA, Maire de St Eloy-les-Mines, Conseillère Régionale, représentante de M. WAUQUIEZ et de Mme POUZADOUX, Maire de Gannat, Présidente de la Communauté de Communes de St Pourçain, représentante de M. le Président du Conseil Départemental. On notait également la présence des maires d'Ebreuil, de Sussat, de Vicq et le maire adjoint de Servant.



Devant un nombreux public et préalablement aux inaugurations, le Maire a dévoilé, sur la Place de la Liberté, une plaque à la mémoire de M. Hubert DETRUIT, employé municipal de 1978 à 2001 tragiquement disparu.

L'assistance a ensuite pu découvrir **l'aménagement de la place** avec l'installation d'une fontaine, de plans de signalisation et de plantations paysagères. Par la suite, ont été visités successivement l'ensemble des bâtiments scolaires réhabilités, l'une des deux nouvelles aires de jeux et la véranda récemment installée devant l'épicerie multiservice.

L'ensemble du public a ensuite rejoint la salle polyvalente où le Maire a accueilli les personnalités et où le Maire Adjoint a précisé que, sur l'ensemble des 4 dernières années, les investissements ont représenté à peu près 480 000 € HT dont 250 000 € de subventions. Il a également évoqué les difficultés



des petites communes provenant en particulier de la baisse de 30 % des dotations de l'Etat et du transfert de la fiscalité communale aux intercommunalités qui fait que le produit de la fiscalité rendu diminue d'année en année.

Les personnalités, dans leur intervention, ont félicité vivement la municipalité pour le redressement spectaculaire des finances communales, l'importance et la pertinence des investissements réalisés et la dynamique qu'elle a su impulser dans la commune et qui se traduit par une augmentation de la population de 60 habitants passant de 340 à 402 au cours des 5 dernières années. Elles ont été particulièrement impressionnées par la réhabilitation de l'école

### - Cérémonie du 11 novembre -



C'est devant une **nombreuse assistance** que s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux poilus de la Guerre 1914 – 1918. On notait cette année encore de nombreux enfants brandissant des drapeaux tricolores et, parmi eux Elzeard qui interpréta la Marseillaise à l'aide d'un euphonium. Tous les participants étaient conviés, après la cérémonie, à un pot de l'amitié à la mairie.

### - Le repas des aînés -

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre à la salle des fêtes.

Au son du duo Richard Mercier et Claudine Valadier de Mariol, les 59 convives de 60 ans et plus ont pu apprécier **le très bon repas** préparé par le restaurant « La Croix des Bois ». Le service était quant à lui assuré par des adolescents de la commune.



L'ensemble des festivités s'est déroulé dans une **ambiance bon enfant et joyeuse**.

Trente colis ont par la suite été distribués aux plus de 75 ans qui n'ont pu, pour diverses raisons, participer à ce moment de rassemblement.

### - L'apéro assos de Viva Sioule -

L'association VIVA Sioule Centre Social d'Ebreuil a invité, le 18 décembre à la salle des fêtes de Lalizolle, les bénévoles des associations locales pour venir échanger sur l'appel à projets du Fond pour le Développement de la Vie Associative. Ce dispositif porté par la DDCSPP de l'Allier permet de financer des projets de formation des bénévoles et/ou des projets associatifs suivant un certain nombre de critères. Plus de **trente-cinq bénévoles** étaient présents pour découvrir ce dispositif, dont certains ont pu même témoigner de leur expérience ayant déjà bénéficié de ce dispositif en 2019.





La soirée s'est clôturée par la présentation de l'enquête menée par les CRIB de l'Allier auprès des associations, les participants ont été invités à répondre à cette enquête afin de montrer la **richesse associative** sur les territoires, mais aussi pour partager les besoins, envies des associations.

## - Vœux à la population -

Devant une nombreuse assemblée, le Maire et le Maire Adjoint, entourés de l'équipe municipale, ont présenté leurs vœux aux habitants le 12 janvier dernier à la salle des fêtes.

Gilles Trapenard a énuméré les **travaux réalisés** (rénovation de l'école et de la mairie, aires de jeux, aménagement de la



Place de la Liberté, réfection des routes et chemins ...), tout en évoquant une **situation financière saine**, sans recours à l'endettement.

Il a aussi fait part de ses regrets quant aux incivilités faites à l'encontre de certaines installations.

gourmetfiolant.fr **ÉBREUIL**

**Gourmet Fiolant**  
Le traiteur de toutes vos envies

Z. A. de Chamboirat - 03450 Ébreuil  
Tél : 04 70 32 53 07  
Fax : 04 70 32 18 17  
accueil@gourmetfiolant.fr

Horaires d'ouverture :  
Lundi De 8 h à 14 h  
Du mardi au jeudi De 8 h à 18 h  
Vendredi De 8 h à 16 h

**Menuiserie BEAUDONNET**

03 Bellenaves

**MB** - Bois  
- PVC  
- Alu

Fabrication sur-mesure et pose

04 70 58 35 34

AGE ECO artisan

## - Clôture des budgets 2019 - Hors opérations d'ordre

### BUDGET COMMUNAL

Libellé	Réalisé
Recettes	456 947,31
Dépenses	422 423,84
Restes à réaliser (recettes)	4 154,00
Restes à réaliser (dépenses)	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	204 833,56
<b>Excédent cumulé au 31/12/19</b>	<b>243 511,03</b>

### BUDGET COMMERCES

Libellé	Réalisé
Recettes	10 040,89
Dépenses	11 414,45
Restes à réaliser	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	4 712,71
<b>Excédent cumulé au 31/12/19</b>	<b>3 339,15</b>

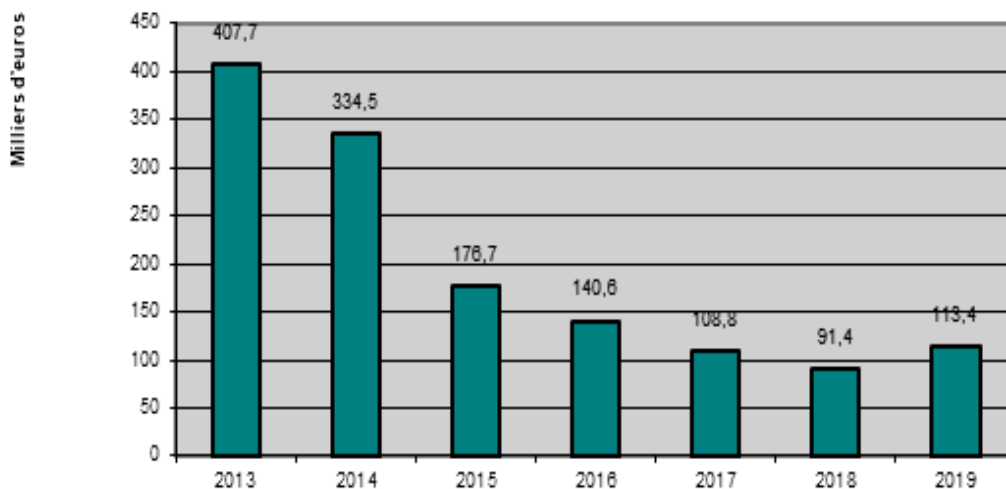
### BUDGET CONSOLIDÉ (somme des 3)

Libellé	Réalisé
Recettes	466 988,20
Dépenses	433 838,29
Restes à réaliser (recettes)	4 154,00
Restes à réaliser (dépenses)	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	209 546,27
<b>Excédent cumulé au 31/12/19</b>	<b>246 850,18</b>

Au 31 décembre 2019, les budgets sont en excédent de 246 850,18 € à comparer à un déficit de 49 687,82 € au 31 décembre 2013. Ce redressement spectaculaire, qui vaut toujours à la commune les félicitations des autorités administratives et financières ainsi que celles de nos grands élus, n'est que le fruit d'une gestion minutieuse et rigoureuse, patiente et persévérante, et surtout réaliste. Chose exceptionnelle, le fonds de roulement avoisine donc maintenant les 250 000 €.

## - Évolution de la dette -

### BUDGET COMMUNAL



En six ans, la dette de la commune est passée de 407 700 € à 113 400 €, elle avoisine donc le seuil de 100 000 € et a baissé de 72 %.

Chose impensable en début de mandat, la dette a été complètement maîtrisée et la commune fait maintenant partie des collectivités les moins endettées du département (280 € par habitant contre 536 € par habitant pour les communes de la même strate au niveau national en 2018).

## - Ligne de trésorerie -

Montant au 31/12/2013 : 120 000 €

Montant au 31/12/2014 : 100 000 €

Montant au 31/12/2015 : 50 000 €

Montant au 31/12/2016 : 0 €

Montant au 31/12/2017 : 0 €

Montant au 31/12/2018 : 0 €

Montant au 31/12/2018 : 0 €

Montant des agios payés en 2013 : 2 400 €

Montant des agios payés en 2014 : 1 500 €

Montant des agios payés en 2015 : 900 €

Montant des agios payés en 2016 : 100 €

Montant des agios payés en 2017 : 0 €

Montant des agios payés en 2018 : 0 €

Montant des agios payés en 2018 : 0 €

Comme le montre les chiffres ci-dessus, la trésorerie de la commune s'est considérablement améliorée au point qu'elle n'a, naturellement, plus besoin de recourir à des lignes de crédit toujours coûteuses, un **lourd fardeau de moins**.

## *Un bref retour sur 2018 - 2019*

Au mois de juin, les deux classes se sont rendues à la Bosse au musée Wolframines pour découvrir le patrimoine géologique local.

Découverte des anciennes carrières de kaolin, ateliers et visite du musée. Ce fut une **sortie pédagogique intéressante** pour beaucoup d'enfants puisque, en dépit de la proximité du site, peu d'entre eux y étaient déjà allés ; malheureusement pour nous, la météo était exécrable ce jour-là !



## *2019 – 2020*

La rentrée des classes s'est bien passée, les élèves ont retrouvé leur **école fraîchement repeinte**. Cette année, un léger changement dans la répartition des élèves, l'école est constituée d'une classe de maternelle pure et d'une classe de primaire jusqu'au CM1.



2019 s'est clos à Noël avec un **repas festif** commun à la salle des fêtes suivi d'un spectacle de magie et de clowns adapté à tous les niveaux d'âge et les enfants sont repartis chez eux avec un livre offert par la municipalité.

## *A la recherche de bénévoles...*

Pour accompagner les élèves dans de bonnes conditions à la **piscine de Gannat**, le corps enseignant souhaiterait obtenir du **renfort**. Les séances se déroulent les mardis après-midi de septembre à janvier. Les personnes désirant donner de leur temps peuvent contacter directement le Directeur de l'école au 04.70.90.94.26.

## *Remerciements*

La municipalité et les enseignants adressent un merci tout particulier à Sylvain Estival qui assure les dépannages informatiques souvent à titre gracieux.

## *- L'Accueil Périscolaire -*

Le thème choisi pour cette année est « Le tour du monde ! » L'occasion pour les enfants de **découvrir les 5 continents**, les différentes cultures, les différents habitats, types de faunes et flores ...



Les nombreux jeux, livres, matériels de bricolage et tapis de gymnastique permettent aux enfants de s'amuser et de **laisser libre cours à leur imagination**. Le jeu préféré ? Toutes sortes de constructions.

Pendant les beaux jours, nous avons beaucoup profité du nouveau parc de jeux attenant à l'école.

Les enfants en sont ravis !



## - Association « Pays de Lisolle » -

*Journée de l'association du 19 mai 2019*

Une assemblée générale bien suivie : un **moment privilégié** où l'association montre ses découvertes en matière d'histoire locale et de sauvegarde du petit patrimoine du Pays.

Une commémoration rappelée : celle du bicentenaire de la Prise de la Bastille le 14 juillet 1789. En effet en 1989, l'école de Madame et Monsieur FAVIER célébrait, en présence du conseil municipal, ce bicentenaire en plantant un **arbre souvenir**. Cet arbre, ayant péri, le Pays de Lisolle l'a remplacé en plantant un jeune marronnier, dans le même environnement à l'emplacement de l'ancien jeu de boules (boule lyonnaise).



A table : un repas de qualité, préparé par les soins de Didier COUTARD, rassemblait une soixantaine de sympathisants à la salle des fêtes. Pour l'occasion, on avait disposé autour de la salle une succession de panneaux rappelant les **actions de l'association**.

Cette année, c'est André AUBERGER, Président d'honneur HANDISPORT dont la famille est originaire des Ronzières qui honore de sa présence cette réunion.

*Une autre réussite : les vergers conservatoires*

Le Pays de Lisolle avait étonné lors de la plantation des vergers. C'était une œuvre de sauvegarde des espèces fruitières locales. Le jour est venu où les plantations produisent. Cette dernière année, cerises près de l'école du bourg de Lalizolle, prunes, poires et pommes dans le jardin de l'école de Boënat et raisins au clos de Chalouze, ont mûri abondamment, malgré la canicule.



Les fruits produits, appartenant à l'ensemble des habitants de la commune, l'association rappelle chaque année cette caractéristique et **invite la population à partager**.

## Publication du Couérail

L'association continue à faire paraître « le Couérail », une brochure d'une cinquantaine de pages concernant **l'histoire du Pays** que l'on peut acquérir : en mairie, au siège de l'association, à la maison de la presse à Ebreuil.

sommaire du N° 35

La motte féodale de Lalizolle  
La ferme du parc de Nades  
Ecoles de Hameaux : Péraclous et Boënat  
Tous cousins : généalogie  
Le rançonnement d'Ebreuil  
Parler local : le Poquet  
Souvenirs, souvenirs : la batteuse à Boënat  
A propos de la coupe d'Europe : le F.C.L.

sommaire du N° 36 à venir

La population de la commune partir du recensement de 1911  
Le Kaolin à travers les publications de l'école Freinet de Boënat et Lalizolle  
Parler local de Simone Deschamps  
Je me souviens

Un moment de lecture en ces soirées refroidies !

## Siège de l'association

Le siège de l'association est une assurance pour éviter la dispersion des documents qui touchent à l'histoire locale de notre petit pays. Ainsi :

- documents offerts par des particuliers,
- documentation rassemblée à l'occasion des thèmes ou sujets d'étude,
- production réalisée sous le sigle du Couérail,
- iconographie liée à la parution de cette revue,
- traduction de ces recueils,
- ouvrages édités,
- témoignages sonores de vie enregistrés sous bandes magnétiques puis en C.D. ou en disques durs portables,

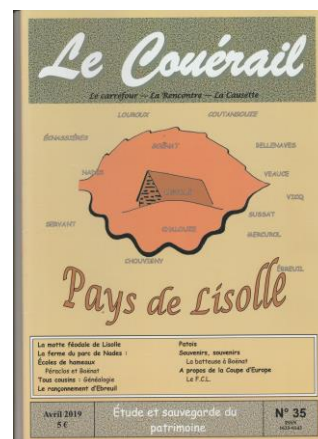
sont assurés, en ce lieu, d'une **bonne conservation**.

Le siège est, d'autre part, un espace de réunions et de secrétariat tellement plus adapté que la salle du conseil municipal. Chaque lundi, fidèlement, les membres de l'association s'y réunissent dans une **ambiance de travail d'équipe**. Un vendredi par mois, ils entrouvrent la porte de la langue de leurs grands-parents, retrouvant peu à peu les mots ou expressions perdus.

La municipalité à l'écoute de l'association laisse d'autre part, un espace de rangement qui a libéré celui que l'association occupait dans la salle du conseil.

Comme nous le pressentions il y a bientôt 20 ans, en créant l'association, la mémoire de notre civilisation rurale s'échappe et s'éloigne.

Nous avons le devoir de conserver les mémoires aussi grâce aux objets de vie quotidienne.



## - Société de chasse « La Sainte Hubert » -

Le 14 avril à la salle des fêtes, les chasseurs de la Société de chasse « La Sainte Hubert » de Lalizolle ont fait leur banquet annuel avec les propriétaires.

Une cinquantaine de convives ont partagé un bon repas préparé par le Gourmet Fiolant d'Ebreuil : sanglier rôti sauce grand veneur du territoire de Lalizolle – Boënat était au menu. Ce banquet annuel permet de se rencontrer pour partager un **moment de convivialité**.

Les chasseurs remercient tous les propriétaires qui donnent le droit de chasse à la société communale. D'ailleurs, pour satisfaire des besoins administratifs de plus en plus exigeants, nous aurons besoin de rencontrer ces propriétaires prochainement.

Notre petite société de chasse composée de chasseurs locaux à petit budget n'existerait plus sans ces **fidèles propriétaires**.

Malheureusement, comme sur beaucoup de sociétés, le petit gibier se fait de plus en plus rare, et malgré une gestion drastique, le lièvre a pratiquement disparu, le lapin ne survit pas et les quelques faisans et perdrix que l'on peut voir sont achetés et lâchés par les chasseurs. Que se passe-t-il par rapport à ce qu'ont connu nos aînés ? Est-ce la faute des chasseurs ?

Heureusement, il y a le grand gibier en battues organisées qui nous permet de nous rencontrer et de **partager des émotions**, mais bien que les moyens mis à disposition pour le chasseur aient évolué, notre société n'est pas destructrice. Nous ne cherchons pas à faire des scores, nous adaptons les prélèvements en fonction des animaux qu'il y a sur le terrain. Beaucoup d'entre nous préfère voir courir les chevreuils sans les tuer.

La chasse doit nous permettre de **rester proche de la nature et de la respecter**. Si on veut préserver l'avenir, chaque chasseur doit être conscient de la fragilité des espèces.



*Un solitaire de 117 kg prélevé à Chalouze dans le domaine de St Donat*





## - Football Club Lalizolle - Echassières -

A l'orée de cette nouvelle année, voici un petit bilan succinct de la première partie de saison.

En amont de la reprise sportive avait eu lieu le « cochon à la broche » en Juillet. Grâce à la réussite de cette soirée, à laquelle vous avez peut être assistée, nous avons pu redémarrer la saison sereinement sur le plan financier.

Niveau sportif, ce premier acte fût difficile. L'effectif n'étant pas celui d'un club professionnel et les blessures de certains venant se greffer dessus, il a été compliqué de composer certains week-ends.

On espère que la trêve hivernale ainsi que son mercato... permettra de vivre une deuxième partie de saison beaucoup plus paisible et sereine.

N'hésitez pas, si vous le désirez et si vous avez des connaissances avides de s'amuser autour d'un ballon, à venir nous rejoindre.

## - Le Foyer Rural -

*Au cours de cette année-* En remplacement de la brocante que nous n'avons pas pu mettre en place, nous avons organisé le 27 Avril dernier, en partenariat avec le « Football Club Lalizolle / Echassières » et « Les Amis de la forêt des Colettes », une soirée « Apéro des Associations », gratuite et ouverte à tous, avec un duo de musiciens professionnels : « Les tontons chanteurs ».

Peu de Lizollois se sont déplacés, malgré les invitations détaillées qui avaient été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres !

Merci aux deux associations pour leur participation !

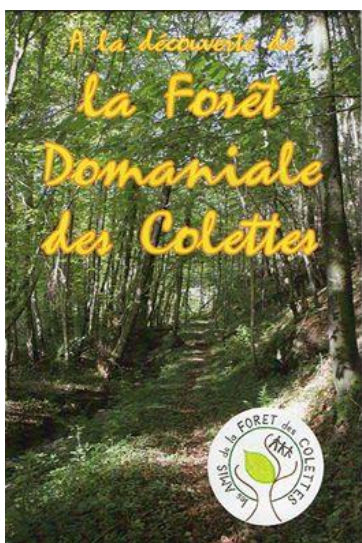
*Bibliothèque et coin rangement* - A ce jour nous sommes toujours en attente de la décision du Conseil municipal pour ce qui est de la bibliothèque (voir Bulletin municipal du début de l'année 2018).

Pour ce qui est d'un coin de rangement, Monsieur le Maire nous a proposé en 2018, un placard fermé à clé dans la salle du Conseil, et l'utilisation possible, d'une partie du garage de la sacristie, dédié par le Conseil municipal au « Pays de Lisolle », si cette association est d'accord. Nous n'avons à ce jour pas de réponse au courrier envoyé en ce sens à l'Association

Nous n'avons pas de réponse non plus concernant le local de la bibliothèque, ni le placard de rangement.

*Pour les mois à venir-* Nous n'avons pas encore décidé de nos activités, mais bien sûr nous vous tiendrons informés. Dans cette attente nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent, et présentons à vous tous nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette

## - Les Amis de la Forêt des Colettes -



### Un objectif commun :

Informer et alerter pour défendre et promouvoir notre patrimoine

### Des actions en 2019 :

- ◆ Vente de cartes soulignant les points remarquables de notre Forêt.
- ◆ Plusieurs actions « Forêt propre » en avril et en octobre. Elles se justifient malheureusement toujours : force est de croire que les irréductibles pollueurs, même à petite échelle, existent toujours. Fort heureusement, les bénévoles du nettoyage ne se découragent pas !
- ◆ 4<sup>ième</sup> Randonnée en Forêt des Colettes en mai. Rendez-vous qui devient habituel pour environ 120 randonneurs, toujours un peu pressés d'en finir pour déguster le traditionnel et excellent pâté aux pommes de terre cuit au feu de bois de Daniel. A vos agendas avec la prochaine édition prévue le 21 Mai 2020.
- ◆ 2<sup>ième</sup> Rassemblement Nature en Juin en partenariat avec l'Association Léopard Vert.
- ◆ Concernant la lutte contre l'implantation des éoliennes en FORET DES COLETTES, les adhérents de notre Association sont restés mobilisés et ont participé à plusieurs manifestations organisées par nos amis de l'Association PRESERVONS LA FORET DES COLETTES. De plus, l'opération « pose de drapeaux » appelant à la lutte le long des routes commence à porter ses fruits.



### MERCI ENCORE AUX MEMBRES ACTIFS

et à ceux qui souhaitent nous rejoindre. LA FORET A BESOIN DE VOUS.

Toutes les dates des manifestations et l'actualité de l'association sur notre page Facebook [www.facebook.com/groups/1419016491441917/](http://www.facebook.com/groups/1419016491441917/)

## - Sécheresse -

Suite à l'importante sécheresse de 2018, la commune de Lalizolle a été reconnue en **état de catastrophe naturelle** par arrêté du 15 octobre 2019.

La demande de reconnaissance vient d'être renouvelée au titre de l'année 2019.

Ainsi, toutes les personnes qui auraient constaté des dégâts consécutifs à cette dernière sécheresse doivent se faire connaître en mairie. L'arrêté, dès sa parution au Journal Officiel, leur sera ensuite communiqué afin de pouvoir entamer les démarches nécessaires auprès de leurs assurances.

## - Décharges sauvages -

Nous constatons, à notre grand regret, de plus en plus d'abandons d'ordures et d'encombrants dans des terrains aussi bien publics que privés.

Nous rappelons qu'une sanction pénale est fixée à l'article R.541-76 du code de l'environnement. Déposer des déchets dans la rue est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2e classe. Le montant est de 68 euros si elle est réglée dans les quarante-cinq jours suivant le constat d'infraction ou l'envoi de l'avis d'infraction, ou de 180 euros au-delà de ce délai.



A défaut de paiement ou en cas de contestation, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende. A noter également que, si un véhicule a été utilisé pour transporter les déchets avant de les jeter, l'amende peut aller jusqu'à 1 500 euros.

## - La Bourbon'Net à Lalizolle -



Le bus numérique du Conseil Départemental, la Bourbon'Net, stationnera à Lalizolle le **mardi 3 mars prochain de 9 h 30 à 14 h 30** sur le parking de l'école. Il proposera son aide, aux administrés qui le souhaitent, pour réaliser des démarches administratives ou pour se familiariser avec les outils numériques. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

## - Le territoire -

Créé au 1er janvier 2017 suite à la fusion des 3 anciennes ComCom : Pays Saint-Pourcinois, Bassin de Gannat et Sioule, Colette et Bouble.

60 communes

Superficie 911km<sup>2</sup>

34 410 habitants / 15 600 foyers

10 438 âgés de 0 à 25 ans soit 30.28%

Le territoire Saint-Pourçain Sioule Limagne, labellisé Territoires d'Industrie

3 782 entreprises

10 789 emplois

22% d'emplois industriels

## - L'ADN de la ComCom -

Présidente : Mme Véronique POUZADOUX

Exécutif : 15 Vice-Présidents

87 conseillers communautaires

20 services communautaires

3 sites d'accueil du public ouverts toute l'année :

### Saint-Pourçain sur Sioule – siège administratif

29 rue Marcellin Berthelot 03500 Saint-Pourçain sur Sioule

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

### Site de Gannat

11 place Fresnaye

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

### Site d'Ebreuil

21 allée du chemin de fer

Accueil du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi de 9h à 12h

125 agents, 20 services communautaires, de la petite enfance au portage de repas en passant par l'environnement, le développement économique, la culture ... et bien d'autres qui œuvrent avec les 60 municipalités du territoire pour le quotidien des citoyens.

## - Les grandes actions 2019 -

En 2019, élus et services communautaires ont mis leurs compétences et savoir-faire au service de l'action !

**Habitat** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil Départemental de l'Allier.

Les principaux objectifs de cette OPAH, qui concernent les logements construits depuis plus de 15 ans, sont :

- la lutte contre l'habitat indigne,
- le développement d'une offre locative à vocation sociale,
- le soutien aux économies d'énergie,
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

**Urbanisme** : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développements durables (PADD).

**Environnement** : Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du département mené en partenariat avec le SDE 03. Mais aussi la labélisation du territoire en Pôle d'Excellence Pleine Nature, le contrat territorial Sioule ...

**Culture** : 1ère convention d'Education Artistique et Culturelle dans le département signée en partenariat avec le Ministère de la Culture, de l'Education Nationale, de la CAF 03, de la Région Auvergne Rhône Alpes afin d'inscrire 100% des jeunes du territoire dans un parcours artistique et culturelle. Et bien d'autres actions et services...

## - En route pour 2020 -

L'action territoriale engagée ces dernières années, continue en 2020 :

Livraisons de travaux au printemps 2020 de l'Ecole de Musique Communautaire, site de Gannat et de la maison intergénérationnelle à Jenzat qui accueillera séniors et familles. Tiers lieu à Ebreuil, extension des Zones d'Activités, voie verte entre Gannat et Saint-Pourçain sur Sioule, soutien aux associations du territoire, rallye communautaire...

### Coordonnées :

Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne  
29 rue Marcellin Berthelot BP 56 03500 Saint-Pourçain sur Sioule

Tél. 04 70 47 67 20

Site Internet : [www.comcom-ccspsl.fr](http://www.comcom-ccspsl.fr)

Suivez-nous sur : Facebook / Instagram @ComComSPSL

# LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELLES

Lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant, le Relais Assistants Maternels est un service gratuit intercommunal de proximité, ouvert à tous.

Trois animatrices se déplacent sur l'ensemble du territoire. Elles sont à l'écoute et se rendent disponibles auprès des assistants maternels, des enfants et des parents. A ce jour, le RAM comptabilise 276 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur le territoire dont 205 en activité.

Le Relais propose :

- des permanences d'informations administratives et juridiques :

o informations et accompagnement des parents, futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant : accueil individuel ou accueil collectif, avec des échanges autour du bien-être de l'enfant, des questions éducatives (adaptation, sommeil, alimentation, etc..). Une estimation du coût du mode d'accueil peut être réalisée.

o informations et accompagnement en matière de droit du travail : contrat de travail, calcul de mensualisation, congés payés, etc... auprès des parents-employeurs et des assistants maternels.

o informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le) (candidat à l'agrément) : démarches pour obtenir l'agrément, les aides à l'installation et les autres métiers de la petite enfance pour une évolution de carrière.

- des ateliers d'éveil et de socialisation itinérants dans différentes communes du territoire selon un planning défini à l'avance. L'animatrice accueille les enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), parent, grands-parents ou garde d'enfants à domicile. Ces temps collectifs permettent aux enfants une ouverture aux autres afin de les socialiser et aux professionnel(le)s de rompre leur isolement, tisser des liens et de participer à la construction de leur identité professionnelle.



- un soutien à la profession avec la mise en place de réunions d'informations et d'échanges en soirée, de formations continues pour les professionnel(le)s, de la journée des assistant(e)s maternel(le)

Contact : RAM Communautaire – 4 allée Jusserand 03800 GANNAT - Tél: 04 70 32 57 18 - E-mail : ram@ccspsl.fr

# ASSOCIATION VIVA SIOULE, CENTRE SOCIAL

## - La semaine avec Viva Sioule ! -



VIVA Sioule, Centre Social est une association polyvalente ouverte à tous les habitants, où chacun peut trouver des activités et des services dans **les domaines les plus variés** : culture, sport, loisirs, animations, informations, accompagnement, prévention, etc ...

Du lundi au samedi et même parfois le dimanche, chacun peut trouver des activités adaptées à son goût, à son emploi du temps ... Le service est évolutif : une idée, un besoin, venez nous en parler !

Une semaine bien remplie pour vous, par vous !

## - Le Corps Européen de Solidarité, qu'est-ce que c'est ? -

VIVA Sioule est accréditée « structure d'accueil et d'envoi de Corps Européen de Solidarité ».

Un **service civique international** où le volontaire s'engage au sein d'une structure européenne, dans des projets culturels, environnementaux, sociaux ...



Pour la deuxième année consécutive, nous accueillons dans ce cadre une bénévole. Laura ECCHER, jeune Italienne de 25 ans nous a rejoints début octobre. Elle vient de terminer son Master 2 en Développement Local et Coopération Internationale. Laura a déjà vécu en France grâce au programme ERASMUS+ lors d'un semestre d'étude à l'Université de Poitiers et lors d'un stage de quatre mois dans une association d'aide aux migrants à Rennes.

Sa volonté d'améliorer son niveau de français a été motrice dans sa décision de participation au projet de l'Association VIVA Sioule. Elle travaillera sur des **missions de promotions de la mobilité européenne** avec les adolescents et s'investira dans des activités interculturelles aussi bien auprès des plus jeunes que des seniors à travers les actions que mènent l'association VIVA Sioule.

Une semaine dédiée à l'Europe sera développée à l'échelle de l'intercommunalité en février 2020, conjointement avec Adelina, volontaire bulgare du centre social La Magic de Broût-Vernet.

Réservez à Adelina et Laura le meilleur accueil et venez à leur rencontre

## - Ca bouge pour la Junior Association Jeunes en Action -

La Junior Association Jeunes en Action, est une association de jeunes venants des quatre coins de notre territoire qui compte 54 membres adhérents, dont trois adolescents de Lalizolle, en 2019 et est accompagnée par l'Association VIVA Sioule.



Toujours dans le but de proposer des activités pour les jeunes, la Junior Association a eu deux temps fort sur cette fin d'année : un voyage au Futuroscope et un échange de jeunes européens.

Depuis la création de la Junior Association en 2017, chaque groupe de jeunes souhaite réaliser une sortie dans des parcs d'attractions. Après le PAL en 2018, les jeunes sont partis pendant 2 jours lors des vacances de la Toussaint au Futuroscope encadré par Maxime et Mathilde.

Deux jours pour profiter du parc, de la restauration sur place et de l'hôtel ! Des vraies vacances pour ce petit groupe à renouveler dans un prochain parc...

Le groupe de jeunes « DD : We are back » qui s'activent maintenant depuis 4 ans sur le développement durable a accueilli pendant 10 jours des jeunes Italiennes à Ebreuil pour échanger sur l'environnement, la gestion des déchets et le réchauffement climatique.

Pendant ces 10 jours, jeunes Italiens et Français ont visité des initiatives sur le développement durable comme le SICTOM Sud Allier, le nouveau centre de tri de Chezy, La Recyclerie à Cusset... En parallèle, ce groupe a créé une pièce de théâtre dans les deux langues pour sensibiliser les habitants d'Ebreuil et alentours. La pièce s'est produite le 27 octobre à la salle des fêtes et s'est poursuivie d'un apéro franco-italien.



Un échange de jeunes européens qui pourraient en créer d'autres ! En tout cas l'envie de voyager et d'échanger n'a fait que grandir chez les jeunes participants...

La Junior Association est ouverte pour tous les jeunes qui souhaitent développer des projets. Plus de renseignements : [vieasso@vivasioule.fr](mailto:vieasso@vivasioule.fr)





SICTOM  
SUD-ALLIER

## JOURS FÉRIÉS

Vos services  
les jours  
fériés

Chaque année, vous êtes encore nombreux à vous poser la question : les collectes ont-elles lieu les jours fériés ? Quels sont les jours fériés pour lesquels il n'y a aucun ramassage ?

Vous trouverez ici toutes les réponses à vos questions et les modalités d'organisation des reports de collectes pour 2019 et 2020.

### SERVICES ADMINISTRATIFS ET DÉCHETTERIES : FERMÉS

Les services administratifs et les 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier sont fermés lors de chaque jour férié.

### JOURS FÉRIÉS, HORS 1<sup>ER</sup> JANVIER, 1<sup>ER</sup> MAI ET 25 DÉCEMBRE

Toutes les collectes (ordures ménagères, bacs et sacs jaunes) s'effectuent normalement les jours fériés, hormis 3 jours dans l'année (1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre).

Les horaires de collecte pouvant varier, surtout les jours fériés, pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

### 1<sup>ER</sup> JANVIER, 1<sup>ER</sup> MAI ET 25 DÉCEMBRE

**Aucune collecte n'a lieu ces 3 jours fériés.** Des reports de collecte sont organisés chaque année. Les dates sont communiquées aux communes concernées et mises en ligne sur notre site internet, rubrique ACTUS : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr) et sur notre page Facebook.

### REPORTS DE COLLECTE 2019 ET 2020

Pour les années 2019 et 2020, ainsi que pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les reports de collecte seront effectués **les samedis suivants** les 3 jours fériés (1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre).

Ainsi, pour 2019 :

**AUCUNE COLLECTE** les **mercredis 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre 2019, ni le 1<sup>er</sup> janvier 2020**

**MAIS des collectes les SAMEDIS 4 mai et 28 décembre 2019 et le SAMEDI 4 janvier 2020**

Pour 2020 :

**AUCUNE COLLECTE** les **vendredis 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre 2020 ni le 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**MAIS des collectes les SAMEDIS 2 mai et 26 décembre 2020 et le SAMEDI 2 janvier 2021.**

Pour tout renseignement,  
contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :  
[www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr) - Et sur Facebook

# ENCOMBRANTS / ÉPAVES

Dates 2020  
Inscription  
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

*Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.*



## LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Sont collectés, les objets suivants :

### - Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobilier métallique et fenêtres métalliques sans vitrage

### - Equipements électriques et électroniques

- >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...

### - Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...

*Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.*

## DATES DE COLLECTE

A LALIZOLLE,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

le **jeudi 3 septembre 2020**

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,  
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site **avant le 10 août 2020**  
[www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr) - Et sur Facebook

## - Naissances -

*Cinq naissances ont été recensées en 2019 pour la commune de Lalizolle. Leur publication étant soumise à l'approbation des parents, la liste est non exhaustive.*

20 juin 2019 :  
Bérénice CAUSSE  
fille de Xavier et Elise CAUSSE

5 octobre 2019 :  
Jade TOURRET  
fille de Antoine TOURRET et Emilie DUFOUR

## - Mariages -

*Quatre mariages se sont déroulés en 2019 à Lalizolle. Leur publication étant soumise à l'approbation des mariés, la liste est non exhaustive.*

8 juin 2019 :  
Arnaud GHIBAUDO et Sandra COHENDOZ

17 août 2019 :  
Joannes BARBARAT et Iryna POTOMKA

5 octobre 2019 :  
Bernard HINDERSHID et Béatrice BOUT

## - Décès -

28 janvier 2019 :  
Maria LEGRAND

8 février 2019 :  
Renée NERAT

13 février 2019 :  
Guy HINDERSCHID

22 février 2019 :  
Dominique BOUCHARD

28 février 2019 :  
Hervé RAVENEAU

30 août 2019 :  
Marie COUVAL

28 octobre 2019 :  
Patrick KORMANN

8 novembre 2019 :  
Claude TERNAY

25 décembre 2019 :  
Paulette PERRIN

# DATES A RETENIR

3 mars :

Passage de la Bourbon'Net

15 et 22 mars :

Élections municipales

26 avril :

Assemblée Générale du Pays de Lisolle

8 mai :

Commémoration – 10 h 30 au monument aux morts

3 septembre :

Collecte des épaves et des encombrants  
(inscriptions avant le 10/08)



Magnétisme Soins lahochi  
Soins énergétiques

**POMMIER Jonathan**

Lieu dit Muratel  
63 700 Ars les Favets  
07.86.32.22.60

Uniquement sur rendez-vous  
Jonathan.magnetiseur63@gmail.com



**A.I.D.E**

**Mr ESTIVAL**  
Assistance Informatique et  
Déplacement E-tec

Tel : 0768917486  
E-mail [aide03allier@gmail.com](mailto:aide03allier@gmail.com)

Réparation Informatique et Telecom  
besoin d'AIDE ?

## ABC SECURITE INCENDIE

Vente - Maintenance - Location

Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...

**Patrick LAPLACE**

N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET

**06 85 60 11 93**

**04 70 34 76 65**



**SARL BEAUDONNET**  
Pompes Funèbres Privées

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
FUNERARIUM  
MONUMENTS FUNÉRAIRES - CAVEAUX  
ENTRETIEN DE TOMBES  
CONTRATS DE PRÉVOYANCES OBSÈQUES

**04 70 58 35 34**

ZA rue des Lauriers - 03330 BELLENAVES  
[pf.beaudonnet@orange.fr](mailto:pf.beaudonnet@orange.fr) - [www.beaudonnetpompesfunebres.com](http://www.beaudonnetpompesfunebres.com)



## - Fiche de contact Orange -



**1<sup>er</sup> point d'entrée avant toute autre démarche**

# 3900

(particulier)

# 3901

(professionnel)

SAV fixe et internet

Informations commerciales

Informations sur votre facture

En cas de panne ou de dysfonctionnement, le 3900 diagnostique et règle l'anomalie. Si le diagnostic n'est pas concluant, une expertise sera lancée.

Il est important que chaque client impacté par une panne ou un dysfonctionnement contacte le 3900. Cela permettra d'identifier une éventuelle panne collective.

Si vous êtes abonné chez un autre opérateur qu'Orange, contactez le service client de votre opérateur. Orange ne pourra intervenir sur votre ligne qu'après avoir obtenu son autorisation.

## reseau.orange.fr

onglet « couverture réseau » pour testez votre éligibilité à la fibre

## reperes-travaux.orange.fr

- Déclarer une panne à mon domicile
- Raccorder un logement au réseau téléphonique public
- Viabiliser un terrain nu
- Réaliser d'autres types de travaux modifiant le réseau Orange
- Signaler un équipement endommagé sur la voie publique

## Les applications mobiles à votre service



Orange et moi



ma Livebox



Mon Réseau



Dommages Réseau



Orange Jobs

**Délégation Régionale Auvergne**  
Place Salford, 63962 Clermont-Ferrand cedex 9  
Edition janvier 2020



## - Démarches administratives -

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou service-public.fr	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou service-public.fr	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou service-public.fr	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité*	Mairies de Gannat, Vichy, Montmarault ou St Pourçain	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 2 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, Vichy, Montmarault ou St Pourçain	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance, timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur <a href="https://ants.gouv.fr">https://ants.gouv.fr</a>	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

\* Toutes les CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont désormais valables 15 ans, sauf pour les mineurs.

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

**Aérez**  
au moins  
10 min.  
par jour



**Faites**  
vérifier et  
entretenir :  
chaudières et  
chauffages chaque  
année avant  
l'hiver



**Utilisez**  
dehors :  
appareils de cuisson  
(brasero, barbecue)  
et groupes  
électrogènes



**Respectez**  
le mode d'emploi  
des appareils  
de chauffage  
et de cuisson



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

[www.inpes.solidarite.fr](http://www.inpes.solidarite.fr)  
**inpes**  
Institut national  
de prévention et  
d'éducation pour  
la santé